

## Communiqué de presse



Photo : Crédits AESN

### **EAU ET AGRICULTURE :** **Le Ministère de l'agriculture et l'agence de l'eau Seine-Normandie s'engagent à développer la prise en compte des enjeux de l'eau et de la biodiversité dans l'enseignement agricole.**

Ce jour, vendredi 22 mars, journée mondiale de l'eau, la DRIAIF Ile-de-France, les DRAAF Normandie, Hauts de France, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, en tant qu'autorités académiques de l'enseignement agricole et l'agence de l'eau Seine-Normandie ont signé une convention de partenariat afin de faciliter et d'augmenter la prise en compte des enjeux de l'eau et de la biodiversité dans l'enseignement agricole.

En effet, l'agriculture dépend directement de la qualité et de la quantité de la ressource en eau, qui sera directement impactée dans les années qui viennent par les conséquences du changement climatique : les experts prévoient sur le bassin de la Seine une baisse de 30% des débits des rivières et du niveau des nappes d'ici la fin du siècle. Dans le cadre de la transition agroécologique, les activités rurales, agricoles, forestières, littorales et aquacoles sont engagées dans un processus d'amélioration de leurs pratiques pour se préparer dès maintenant à ces changements. L'enseignement agricole est un acteur important de la transformation et de la sensibilisation à ces enjeux.

Le partenariat signé pour une durée de 6 ans s'appuie sur le programme « eau et climat » 2019-2024, adopté par le comité de bassin Seine-Normandie en octobre 2018.

La coopération porte sur 4 axes de partenariat :

1. **Appuyer les initiatives des exploitations et ateliers technologiques des établissements relevant du ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation, accompagner des projets innovants.** Dans le cadre du programme « Enseigner à produire autrement », l'objectif prioritaire est de démontrer qu'il est possible de concilier protection de l'eau et de la biodiversité et équilibre économique des exploitations agricoles.
2. **Former, éduquer, responsabiliser à la gestion durable et concertée de l'eau, des milieux et de la biodiversité.** Il s'agit d'accompagner les initiatives pédagogiques des établissements en matière d'éducation à l'environnement pour sensibiliser et responsabiliser les apprenants et les professionnels sur la gestion durable et concertée de la ressource en eau. Les établissements pourront déposer une demande de subvention à l'agence de l'eau Seine-Normandie suivant les modalités du 11<sup>ème</sup> programme.

L'agence de l'eau Seine-Normandie accompagne et finance des dispositifs de formation active comme les classes d'eau ou les ateliers participatifs pour les professionnels .

EN CHIFFRES – depuis 2007 :

**181 classes d'eau** ont été

réalisées par l'enseignement agricole,

**14 ateliers participatifs** ont

été organisés pour des agriculteurs.

Depuis 2007, l'agence de l'eau a apporté

### **34 aides techniques aux exploitations des lycées agricoles pour 861 000 €**

dans le cadre d'expérimentations sur des parcelles, de développement de techniques innovantes, d'acquisition de matériel, de conversion à l'agriculture biologique...



#### **Robot désherbeur du lycée agricole de St Germain en Laye (78).**

L'acquisition a été soutenue par l'agence de l'eau à hauteur de **70% soit 22 050 €**.  
Objectif : diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires en maraîchage, et valoriser l'alternative auprès des élèves du lycée et des maraîchers professionnels.

3. **Animer, développer et valoriser les bonnes pratiques sur les territoires** notamment auprès des professionnels. L'objectif est de valoriser les actions éducatives et les innovations des exploitations et ateliers technologiques des établissements agricoles.
4. **Créer et diffuser des outils pédagogiques.** Leur réalisation, si nécessaire à la mise en œuvre des projets, pourra faire l'objet d'un soutien financier de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Les outils seront largement valorisés auprès des différents publics concernés et des structures locales de gestion de l'eau.

« **Ce partenariat permettra de renforcer l'implication des élèves de l'enseignement agricole dans une meilleure gestion de l'eau, élément essentiel de la transition agroécologique** »

ont souligné Patricia Blanc, directrice générale de l'agence de l'eau et Philippe Vinçon, directeur général de l'enseignement et de la recherche du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

L'agence de l'eau Seine-Normandie met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux : collectivités locales, industriels, artisans agriculteurs ou associations, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques. Ils préservent et favorisent les cycles de vie d'une grande variété d'espèces et donc de la biodiversité.

L'adaptation au changement climatique est le fil conducteur du 11<sup>ème</sup> programme « Eau et climat » 2019-2024, élaboré et adopté par le comité de bassin, véritable « parlement de l'eau » à l'échelle du bassin Seine-Normandie. Ce programme vise à donner aux territoires et aux acteurs de l'eau, la capacité de s'organiser et les moyens de faire face aux évolutions climatiques.

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère en charge de l'Environnement et le ministère en charge des Finances. Son territoire de compétences est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.

[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)

EN SAVOIR PLUS SUR LES CLASSES D'EAU

<http://www.eau-seine-normandie.fr/enseignants-formateurs/classes-d-eau-scolaires>

#### **Le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation**

Les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) ont pour mission de mettre en œuvre la politique nationale en tant qu'autorité académique pour l'enseignement agricole public et privé sous contrat et d'en définir, coordonner et évaluer la politique régionale.

Cette politique, relayée sur le terrain par les établissements public ou privé d'enseignement et de formation professionnelle agricole, sur le territoire du bassin Seine-Normandie, s'articule autour des cinq missions de l'enseignement agricole : assurer une formation générale, technologique et professionnelle, initiale et continue ; participer à l'animation et au développement des territoires ; contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes ; contribuer aux activités de développement, d'expérimentation, d'innovation et de recherche et participer à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

L'enseignement agricole s'engage activement, en réseau, dans la mise en œuvre concrète de missions sur les thématiques de l'environnement et de l'agro-écologie. En matière de gestion, de préservation et de valorisation de l'eau, il intervient dans le cadre de la formation, comme acteur du territoire et à l'international.

En savoir plus : [Portrait de l'enseignement agricole](#) [Alim'agri](#)

#### **CONTACTS PRESSE**

Agence de l'eau :  
Marie-Anne Petit  
[petit.marie-anne@aesn.fr](mailto:petit.marie-anne@aesn.fr)  
06 61 58 91 74

DRIA AF Ile-de-France  
Véronique AUBIN  
[veronique.aubin@agriculture.gouv.fr](mailto:veronique.aubin@agriculture.gouv.fr)  
07 62 10 41 51